



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N°145 – 3^{ème} trimestre 2010

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit	10
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière	11
Les placements des ménages	12
Les disponibilités des entreprises	13
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	14
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	15
L'endettement des ménages	16
L'endettement des entreprises	17
5. Risques sectoriels	18
6. Indicateurs de vulnérabilité	20
7. Rappel des taux	21
7.1 Taux réglementés	21
7.2 Principaux taux de marché	21
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	21
7.4 Taux de l'usure	21
8. Monnaie fiduciaire	22
8.1 Emission mensuelle de billets euros	22
8.2 Emission mensuelle de pièces euros	22

Méthodologie

1) Les incidences de la réforme SURFI sur l'élaboration des statistiques monétaires

La système SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) se substitue, depuis juin 2010, au système BAFI (Base des Agents Financiers). Cette réforme implique des modifications liées à la production de nouveaux tableaux par les établissements de crédit et une nouvelle taxonomie. La mise en œuvre de ce nouveau système d'information s'est accompagné de difficultés techniques ayant empêché la publication d'un bulletin trimestriel de conjoncture financière du 2^{ème} trimestre et retardé la production du présent bulletin.

S'agissant de l'outre-mer, la réforme SURFI permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts et d'établir ainsi un périmètre plus exhaustif des encours totaux de crédit et de collecte.

2) Les nouveaux critères de différenciation des établissements locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. La réforme SURFI a été l'occasion d'intégrer dans le champ des établissements locaux des établissements jusqu'ici considérés comme non installés localement : il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la CASDEN-BP.

3) Enquête

L'IEDOM réalise trimestriellement une enquête de conjoncture auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement. Le questionnaire vise à appréhender les évolutions de leur activité commerciale en dépôts et en crédits ainsi que leur opinion portant sur différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées relativement à la taille des établissements en fonction de leurs encours en dépôts ou en crédits selon la nature de la question posée. Les résultats obtenus donnent une mesure synthétique de l'appréciation de la situation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ci-après concernent exclusivement les dépôts auprès des banques locales et de la Banque postale. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En sont exclus les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

En plus des *dépôts à vue*, *les placements liquides ou à court terme* regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires). *L'épargne à long terme* est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont cependant pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit de la place mais gérés par des sociétés affiliées, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages comprennent les particuliers, les entrepreneurs individuels (EI) et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières (SNF) ; les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

5) Passifs financiers

Au titre des passifs financiers, est présentée la situation des crédits octroyés par les établissements de crédit locaux d'une part, et par l'ensemble des établissements d'autre part. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre les catégories entreprises et ménages selon les types de crédits considérés. Les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés en encours des ménages avec les données des particuliers, alors que les autres catégories de crédit des EI le sont en encours des entreprises avec la totalité des données des sociétés non financières (SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage, tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

S'agissant des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation recouvrent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information, bien que non exhaustive, permet une analyse des encours de crédits par secteurs économiques.

Cette base statistique est complétée par les données d'encours de créances douteuses déclarées localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10.000 euros, et par celles des arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmises par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

REMARQUE

Suite à la mise en œuvre de SURFI, les séries historiques d'actifs et de passifs financiers publiées dans ce bulletin diffèrent sensiblement de celles publiées dans les précédentes éditions.

S'agissant des actifs financiers, l'intégration de la CASEDN-BP dans le champ des établissements installés localement (ECIL) a entraîné une hausse des encours.

S'agissant des passifs financiers, l'intégration de nouveaux établissements dans le champ des ECIL (CDC, CASDEN-BP, AFD) a également entraîné une forte hausse des encours de la place bancaire locale. Néanmoins, en considérant l'ensemble des concours (établissements installés ou non localement), l'effet de ce reclassement est neutre.

1. Synthèse

1 – Evolution conjoncturelle internationale

La reprise économique mondiale se poursuit, mais à un rythme inférieur à celui observé au 1er semestre. Dans les pays avancés, le rythme de la croissance reste modéré, tandis qu'il est très soutenu dans les pays émergents. Dans la zone euro, le rythme de croissance du PIB s'est ralenti au 3^e trimestre à 0,4%, après une croissance exceptionnelle de 1% au 2^e trimestre, toutefois la dynamique positive de la reprise dans la zone euro se maintient.

Les tensions inflationnistes sont restées modérées dans les pays avancés, tandis qu'elles persistent dans certains pays émergents. Globalement, la politique monétaire reste accommodante dans les pays avancés. Le taux d'intérêt directeur dans la zone euro demeure inchangé, à 1% depuis 2009. Les mesures de prêt exceptionnelles de la BCE assurent le maintien de liquidités suffisantes. Sur le marché interbancaire, l'Eonia se situe d'ailleurs en général en dessous du taux de refinancement. Aux Etats-Unis les taux de refinancement directeurs s'établissent à des niveaux très bas, dans une fourchette de 0 à 0,25%, mais sont complétés depuis novembre par des mesures d'assouplissement quantitatif (programme d'achat de 600 milliards de dollars d'obligations du Trésor par la Fed américaine). La Banque de Chine a annoncé le 19 octobre la première hausse de deux de ses taux directeurs depuis décembre 2007.

Dans la zone euro, la stabilité financière a continué d'être menacée par la crise des dettes souveraines de plusieurs pays (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) liée à l'évolution des finances publiques dans certains pays. En dépit des programmes d'ajustement économique annoncés en Irlande et au Portugal, du plan de sauvetage de 85 milliards d'euros accordé à l'Irlande fin novembre et de l'accord sur un mécanisme d'aide permanent destiné à remplacer le Fonds européen de Stabilité financière de 440 milliards d'euros devant expirer en 2013, les inquiétudes des marchés persistent. Dans ce contexte, la BCE a décidé de revoir à la hausse le montant de ses rachats d'emprunts d'Etat dans le cadre du Programme d'achat de titres mis en place en mai 2010.

Les tensions sur le marché de la dette souveraine ont pesé sur le taux de change de l'euro. Le taux de change de l'euro par rapport au dollar est demeuré faible au cours du 3^e trimestre 2010 (moins de 1,3), avant de se redresser légèrement début décembre. Les discussions du G20 réuni à Séoul en novembre 2010, en vue d'une réforme du système monétaire international, n'ont pas permis de réduire les divergences sur le marché international des changes, ravivées par la décision de la Fed de monétiser la dette publique. La tendance haussière des cours boursiers depuis la mi-2010 s'est interrompue sur certaines places, à la suite notamment de la décision de la Fed. Sur le marché des matières premières, le cours du pétrole a progressé en raison de tensions sur l'offre et la demande.

Dans la zone euro, l'analyse des données monétaires montre une reprise, modérée toutefois, du rythme de croissance des prêts des institutions monétaires et financières au secteur privé. Au cours de la période récente, les banques ont globalement stabilisé la taille de leurs bilans, tout en renforçant l'octroi de crédit au secteur privé.

En matière bancaire, le G20 de Séoul a entériné le principe du nouveau régime prudentiel dit de « Bâle III », qui vise à renforcer la supervision bancaire et financière (renforcer la qualité des fonds propres, améliorer la couverture et la gestion du risque de contrepartie, améliorer la couverture et la gestion du risque de liquidité, limiter l'effet de levier, réduire la procyclicité, minimiser le risque systémique) ; les pays doivent transposer ce nouveau régime prudentiel dans leur droit national d'ici le 1^{er} janvier 2013, et son plein effet est attendu pour 2019.

2 – Evolution conjoncturelle en Guadeloupe

Si les premiers signes d'amélioration de la conjoncture économique sont perceptibles dans le comportement financier des ménages au troisième trimestre 2010, la reprise économique tarde encore à faire sentir ses effets s'agissant des entreprises. Un redressement de l'activité de crédit est en effet observé au bénéfice de l'habitat et de la consommation des ménages tandis que l'effort d'investissement des entreprises se limite au seul renouvellement du matériel et que la situation des entreprises apparaît toujours difficile en dépit d'un moindre recours aux crédits d'exploitation. L'évolution des actifs financiers est également différente selon les agents : celle des ménages tend à s'accélérer tandis que les dépôts des entreprises reculent.

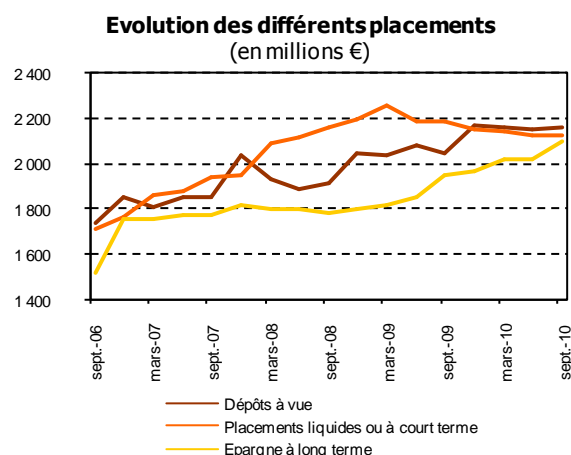
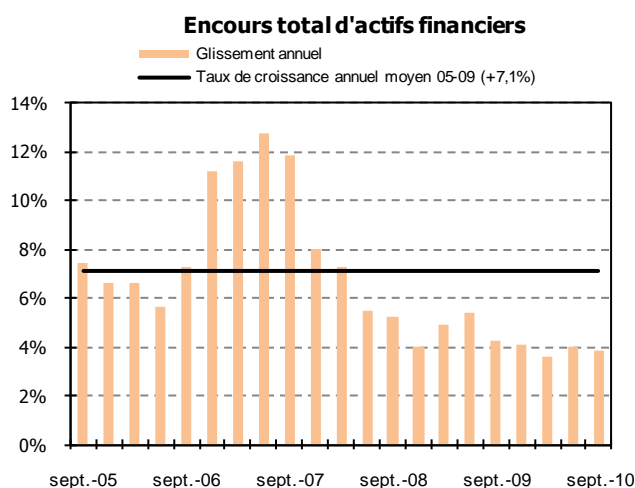
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM sur la place bancaire locale, l'activité bancaire dans le département devrait s'améliorer au quatrième trimestre 2010, malgré une croissance encore faible des crédits aux entreprises.

2.1 - L'évolution des actifs financiers en Guadeloupe

Relative stabilité du rythme annuel de progression des actifs financiers

Le rythme de croissance des actifs financiers reste stable en septembre 2010 et ne retrouve pas l'augmentation annuelle moyenne des quatre années précédentes (+3,9 % contre +7,1 %). L'encours, qui s'établit à 6,34 milliards €, enregistre un léger repli en rythme trimestriel (-0,4 %) après trois trimestres consécutifs de hausse.

Sur un an, l'évolution constatée est essentiellement liée aux dépôts à vue dont l'encours progresse de 5,6 % (+115,4 millions €), grâce aux ménages (+15,8 %). Bien qu'en ralentissement, l'épargne longue connaît également une hausse soutenue (+5,7 % ; +110,6 millions €) tandis que les placements liquides ou à court terme reculent de 2,8 % (-61 millions €). En Guadeloupe, les actifs sont également répartis entre les différentes catégories de placements, avec néanmoins une légère avance pour les dépôts à vue (34 %).



Des dépôts à vue en hausse

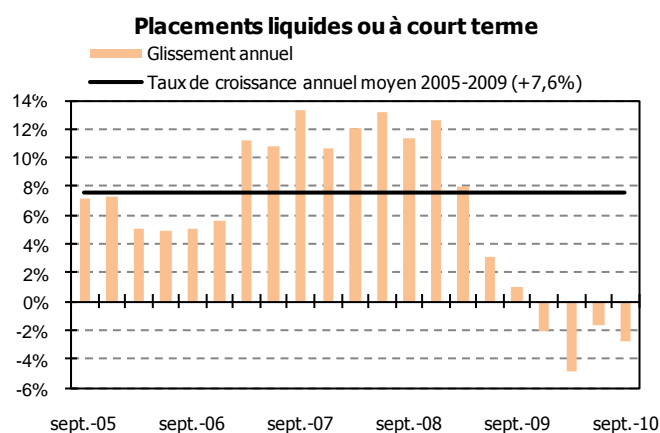
A 2,16 milliards € à fin septembre 2010, l'encours des dépôts à vue enregistre une croissance de 5,6 % sur un an (+115,4 millions €), soit un rythme stable par rapport à juin 2010. Ce taux demeure encore inférieur à la moyenne annuelle relevée sur la période 2005-2009 (+7,6 %).

Si l'encours des comptes à vue des ménages augmente de 15,8 % sur un an, les entreprises du département connaissent une situation moins favorable, avec un repli de leur encours de dépôts à vue de 2,8 %.

Baisse durable des placements liquides ou à court terme

La tendance à la baisse observée depuis fin 2009, se poursuit, en lien avec un niveau très bas des rémunérations des placements indexés sur les taux de marché (respectivement 0,4431 % et 0,8800 % pour les moyennes mensuelles de l'Eonia et de l'Euribor 3 mois à fin septembre). Ainsi, l'encours des placements liquides ou à court terme, qui s'établit à 2,12 milliards €, diminue de 2,8 % (-61 millions €) entre septembre 2009 et septembre 2010.

Cette baisse est exclusivement expliquée par un net recul des placements indexés sur les taux de marché (-15,5 %). Ce repli traduit à la fois un désintérêt des agents pour les comptes à terme (-6,1 % sur un an, après -10,3 % en juin) et une décollecte d'OPCVM monétaires depuis décembre 2009 (-29,9 % sur un an).



Les comptes d'épargne à régime spécial progressent à l'inverse de 4 % sur un an, aidés par un relèvement du taux de rémunération intervenu en août 2010 (1,75 % pour le livret A, contre 1,25 % un an plus tôt) ; l'évolution la plus marquante sur ce placement concerne la collecte de livrets A et bleus, en hausse de 9,7 % sur un an.

Léger essoufflement de l'épargne longue

La croissance de l'encours d'épargne à long terme ralentit en Guadeloupe à fin septembre 2010 : elle s'établit à +5,7 % contre +8,9 % en juin et +11,1 % en mars. L'encours atteint ainsi 2,06 milliards €.

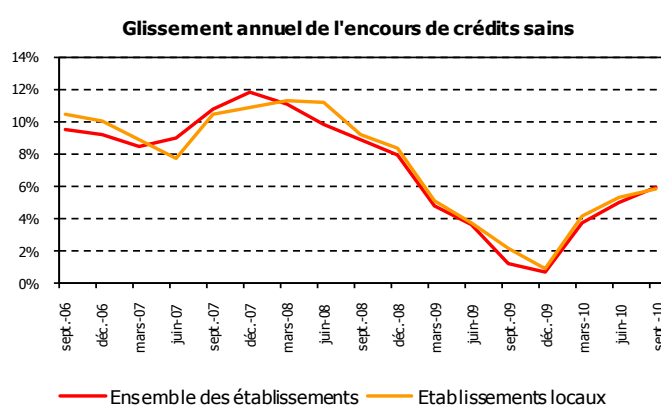
L'encours détenu par les ménages (96,5 % du total) s'accroît de 5,6 % sur un an (+106 millions €), après +9 % en juin. L'assurance-vie, qui demeure le premier produit d'épargne à long terme des ménages (60 % du total), accuse un léger ralentissement à fin septembre malgré un taux de croissance relativement soutenu (+9,2 % contre +14,8 % en juin 2010). Le rythme de progression des encours de portefeuilles-titres diminue, passant de +10,2 % à +6,4 %, et la reprise des OPCVM non monétaires, observée en mars 2010, ne se confirme pas (-5,1 %, après -6,7 % en juin et +8,1 % en mars).

2.2 - L'évolution des passifs financiers en Guadeloupe

Une reprise significative de l'activité de crédit en Guadeloupe

A fin septembre 2010, l'encours sain de crédits s'établit à 6,94 milliards €.

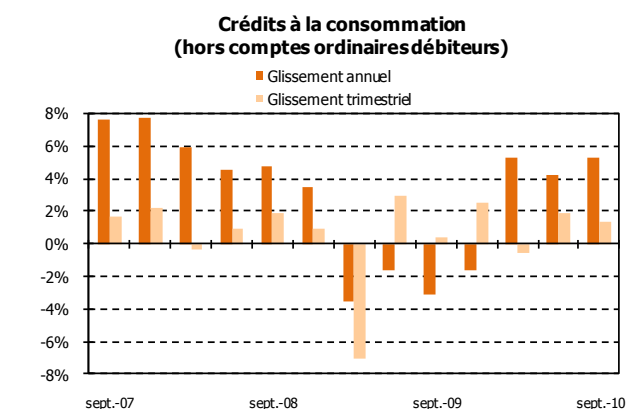
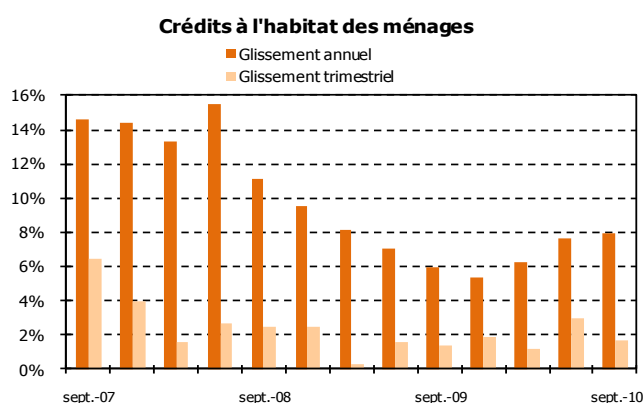
Même si elle n'atteint pas le taux de croissance annuel moyen observé sur la période 2005-2009 (+7,6 %), l'augmentation enregistrée en septembre 2010 (+5,9% sur un an, soit + 386,2 millions €) marque une reprise de l'activité de crédit en Guadeloupe ; elle se présente en effet comme la plus forte croissance annuelle enregistrée depuis la fin de l'année 2008. La croissance trimestrielle demeure cependant encore faible (+0,9 %, soit +62,4 millions €).



L'activité des seuls établissements de la place bancaire locale (89,8 % de l'encours sain total) se redresse de 5,8 % sur un an (+342,4 millions €) grâce essentiellement à une reprise des crédits aux ménages (+6,9 %, soit +169,2 millions €). Celle des établissements non installés localement affiche également une croissance soutenue (+6,6 %).

Des crédits aux ménages en forte croissance

L'embellie de l'activité de crédit observée en septembre 2010 tient essentiellement à une augmentation de l'encours de crédit des ménages (+6,9 %, soit +169,2 millions €), lesquels contribuent pour 2,6 points à l'évolution



d'ensemble.

Le financement de l'**habitat** s'accélère progressivement avec une croissance de 7,9 % (+124,2 millions €) à fin septembre 2010. A titre de comparaison, entre 2005 et 2009, l'encours a cru en moyenne de 9,8 % chaque année.

Suivant la même tendance, l'activité de **crédit à la consommation** montre des signes d'amélioration, affichant un taux de croissance annuel positif pour le troisième trimestre consécutif (+5,1 %, soit +45,1 millions €). Cette évolution apparaît en phase avec l'embellie observée sur le marché automobile dans le département : le nombre

menés par la collectivité de Saint-Martin ou par certaines communes de Guadeloupe (Abymes notamment) ont également contribué à soutenir l'encours de crédits.

2.3 – La vulnérabilité financière des agents économiques

Le **taux de créances douteuses brutes** s'établit à 8,6 % à fin septembre 2010. Il se détériore de 0,2 point sur trois mois et de 0,1 point sur un an. Le taux porté par la seule place bancaire locale (8,5 %) connaît la même évolution.

L'augmentation des créances douteuses nettes est relativement marquée sur un an (+14,8 %, soit +36,8 millions €) tandis que celle des provisions reste contenue (+2,4 % ; + 8,4 millions €).

Les indicateurs de vulnérabilité des **entreprises** tendent globalement à s'améliorer, conséquence mécanique d'une activité économique restreinte. Le nombre de personnes morales en interdit bancaire en Guadeloupe diminue de 1,9 % sur un an pour s'établir à 2 965, après avoir atteint un maximum en juillet 2010 (3 056 personnes morales). Dans le même sens, les incidents de paiement sur effets, cumulés depuis le début de l'année, sont moins fréquents qu'à la même période de l'année 2009 (-16 % en nombre et -17,3 % en montant).

Sur la clientèle des **ménages**, une tendance identique est observée. Le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (21 722) diminue de 7,6 % entre septembre 2009 et septembre 2010.

2.4 – La conjoncture bancaire et financière aux quatrième trimestre 2010 et premier trimestre 2011

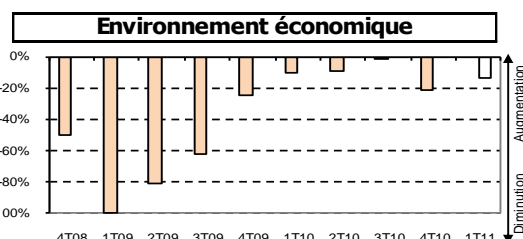
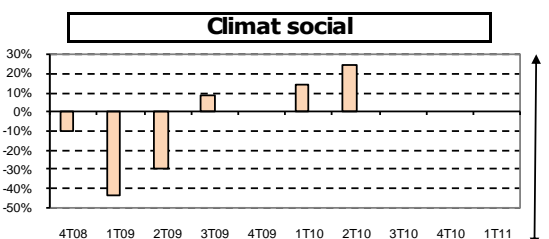
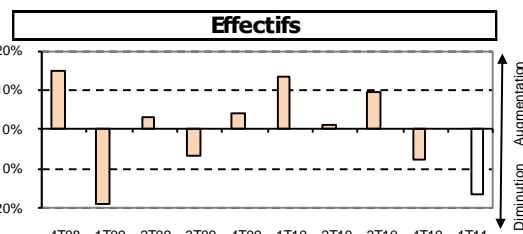
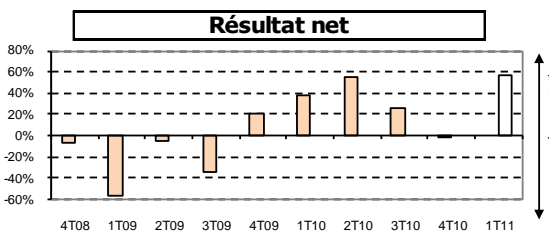
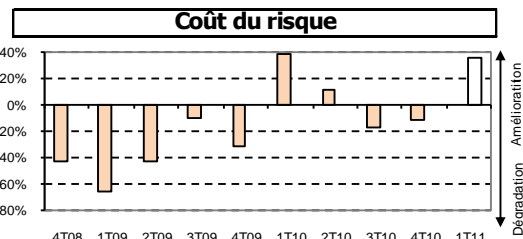
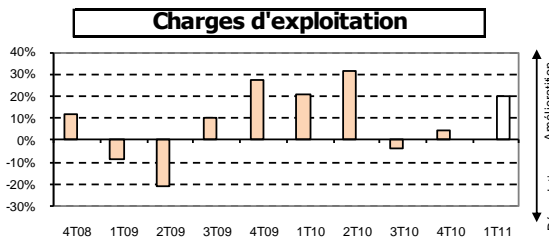
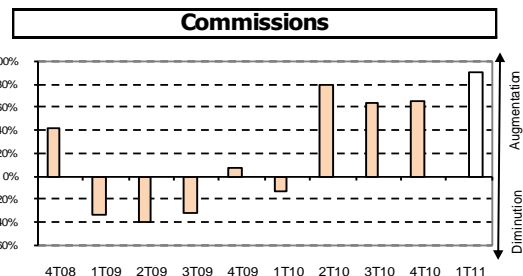
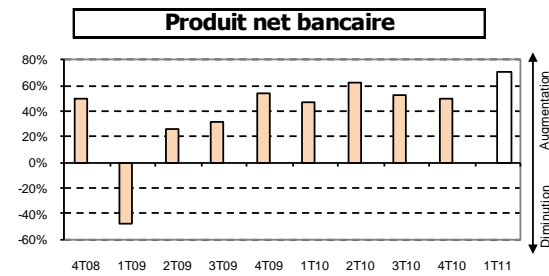
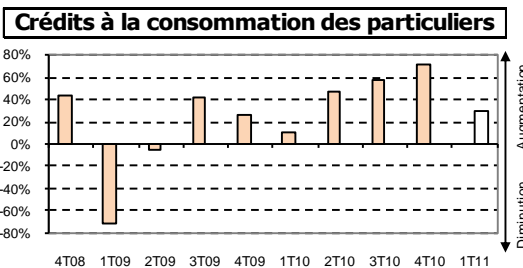
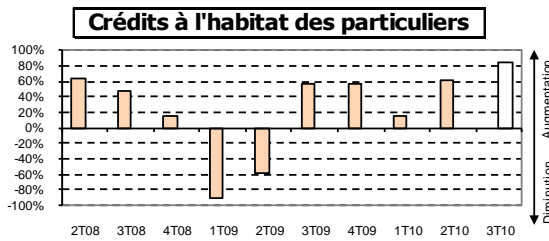
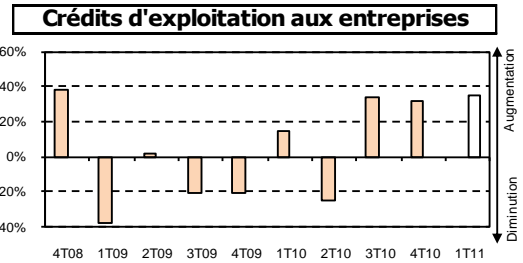
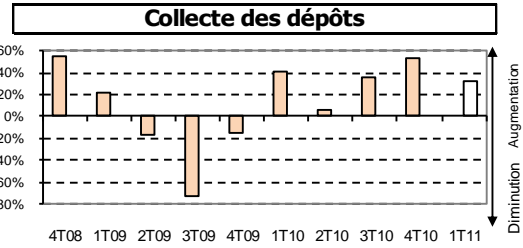
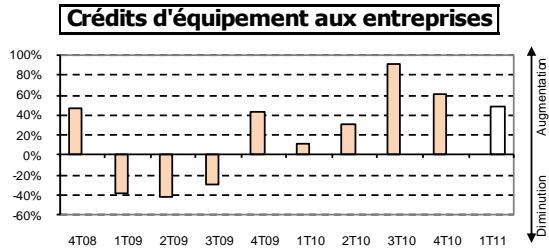
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée au début du mois de décembre 2010 auprès des dirigeants d'établissement de crédit, le 4^{ème} trimestre 2010 devrait être marqué par une reprise de l'activité bancaire dans le département. Les soldes d'opinion des dirigeants d'établissement sur leur activité sont en effet positifs, exceptés ceux relatifs au coût du risque et à l'évolution des effectifs. La collecte des dépôts serait soutenue par l'effet saisonnier positif de fin d'année et l'activité de crédit serait bien orientée, en particulier pour les crédits à la consommation et les crédits à l'habitat des ménages. Les crédits aux entreprises devraient en revanche connaître une croissance plus modérée.

En dépit d'un environnement économique perçu encore comme difficile, les dirigeants des établissements de crédit envisagent une poursuite de l'amélioration de leurs indicateurs bancaires et financiers au 1^{er} trimestre 2011. Le produit net bancaire devrait croître significativement, grâce au développement des commissions. Le résultat net s'inscrirait également en hausse en raison d'une part de l'amélioration de l'activité et d'autre part d'une meilleure maîtrise des charges d'exploitation et d'un léger repli du coût du risque. Enfin, dans une conjoncture peu favorable à l'embauche, les effectifs du secteur bancaire devraient de nouveau reculer au 1^{er} trimestre 2011.

2. L'enquête auprès des établissements de crédit

Soldes d'opinion des dirigeants
(BDAF, BFCAG, BNP, BRED, CRCAMG, FCMAG, CRCMOM, CMAG, SOGUAFI, SGBA, CEPAC)
Enquête relative à l'activité du 4ème trimestre 2010

■ Données brutes □ Prévisions



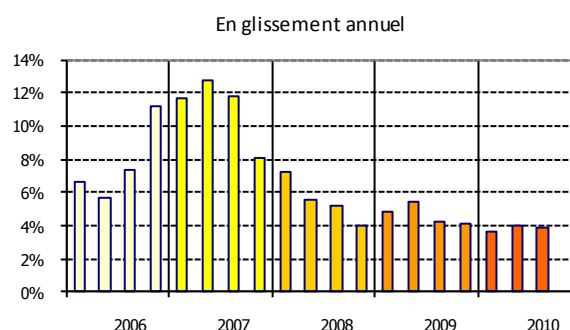
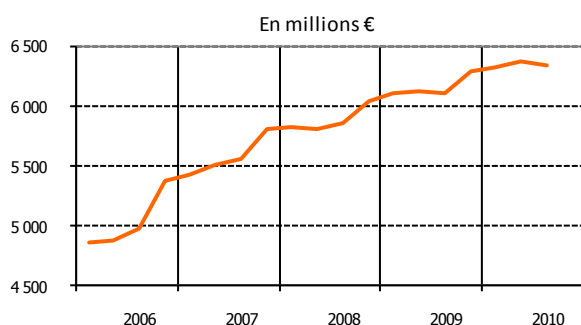
Source : IEDOM

3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

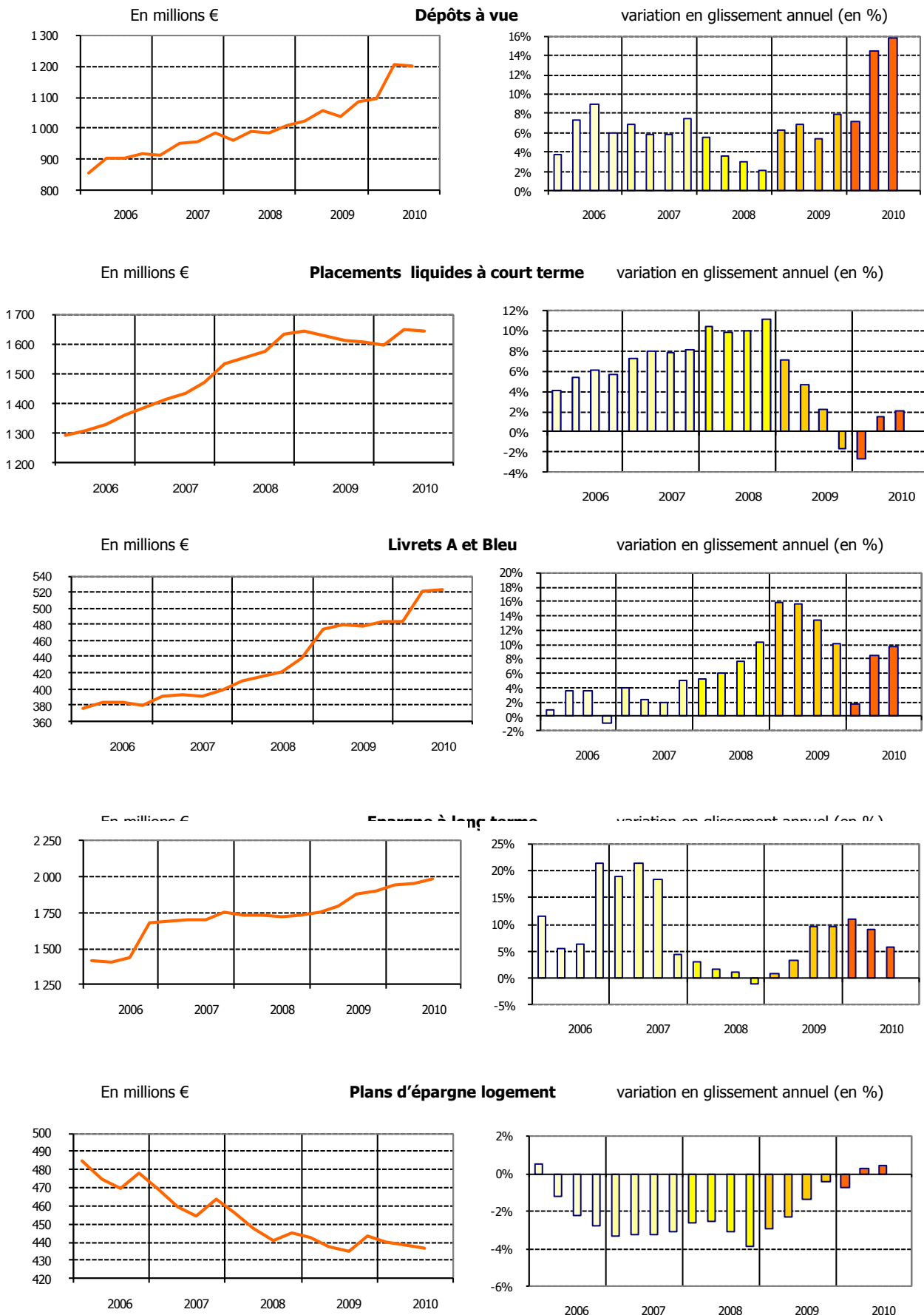
ACTIFS	Montants en millions d'euros								Variations	
	sept 06	sept 07	sept 08	sept 09	déc 09	mars 10	juin 10	sept 10	1 an	3 mois
Sociétés non financières	1 012,6	1 159,4	1 189,1	1 276,9	1 339,1	1 357,5	1 237,9	1 200,1	-6,0%	-3,1%
Dépôts à vue	659,2	726,5	715,5	790,4	864,0	858,0	790,8	768,3	-2,8%	-2,8%
Placements liquides ou à court terme	286,6	375,2	425,4	436,6	427,1	448,2	394,4	378,8	-13,2%	-4,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,4	1,3	1,1	2,7	2,5	2,9	3,1	3,4	25,7%	9,3%
Placements indexés sur les taux de marché	285,2	373,9	424,3	433,9	424,6	445,3	391,3	375,4	-13,5%	-4,1%
dont comptes à terme	109,6	138,7	178,8	189,7	191,9	206,5	186,8	193,0	1,7%	3,3%
dont OPCVM monétaires	137,7	192,2	193,5	203,7	192,1	191,1	162,4	141,0	-30,8%	-13,2%
dont certificats de dépôt	37,6	42,8	52,0	40,5	40,5	47,6	42,1	41,4	2,2%	-1,7%
Epargne à long terme	66,8	57,7	48,2	49,9	47,9	51,4	52,8	53,0	6,1%	0,4%
OPCVM non monétaires	47,5	35,5	29,3	24,0	20,5	24,5	25,2	24,3	1,1%	-3,6%
Ménages	3 666,7	4 086,1	4 277,0	4 528,6	4 592,7	4 640,2	4 807,2	4 830,6	6,7%	0,5%
Dépôts à vue	902,3	955,2	984,0	1 036,4	1 086,3	1 097,6	1 207,0	1 199,8	15,8%	-0,6%
Placements liquides ou à court terme	1 329,0	1 432,9	1 575,9	1 611,6	1 604,6	1 596,3	1 648,7	1 644,2	2,0%	-0,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 172,7	1 231,5	1 324,7	1 405,5	1 424,7	1 413,5	1 452,6	1 454,1	3,5%	0,1%
Livrets ordinaires	528,8	551,6	587,1	610,3	620,7	616,2	617,7	617,2	1,1%	-0,1%
Livrets A et bleus	383,5	391,1	420,9	477,6	483,2	483,4	520,9	523,7	9,7%	0,5%
Livrets jeunes	13,3	14,6	15,2	15,3	15,4	14,9	15,1	14,9	-2,7%	-12%
Livrets d'épargne populaire	59,3	64,7	70,7	59,9	60,7	53,5	53,7	53,7	-10,3%	-0,1%
Livrets de développement durable	84,0	104,1	123,1	132,7	134,8	135,6	135,2	134,6	1,4%	-0,5%
Comptes d'épargne logement	103,7	105,6	107,8	109,7	109,9	110,0	110,0	109,9	0,2%	-0,1%
Placements indexés sur les taux de marché	156,3	201,4	251,2	206,1	179,9	182,7	196,1	190,2	-7,7%	-3,0%
dont comptes à terme	108,1	134,8	175,3	132,3	118,5	123,7	139,4	137,3	3,8%	-1,6%
dont bons de caisse	1,8	1,2	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	-17,5%	-0,9%
dont OPCVM monétaires	46,4	65,4	74,8	73,0	60,6	58,3	56,0	52,2	-28,5%	-6,7%
Epargne à long terme	1 435,4	1 698,0	1 717,2	1 880,6	1 901,8	1 946,4	1 951,6	1 986,5	5,6%	1,8%
Plans d'épargne logement	469,7	454,6	440,7	434,7	443,7	439,7	438,5	436,4	0,4%	-0,5%
Plans d'épargne populaire	94,4	88,6	84,1	80,6	81,7	80,2	78,6	76,8	-4,7%	-2,4%
Autres comptes d'épargne	4,4	6,8	6,8	6,8	6,7	6,8	6,5	6,4	-5,8%	-1,7%
Portefeuille-titres	168,4	167,5	142,0	177,6	181,0	182,7	180,1	188,9	6,4%	4,9%
OPCVM non monétaires	98,7	103,8	86,3	79,9	81,2	85,9	75,6	75,8	-5,1%	0,3%
Contrats d'assurance-vie	599,8	876,7	957,3	1 101,0	1 107,6	1 151,1	1 172,2	1 202,2	9,2%	2,6%
Autres agents	296,0	318,3	390,6	373,5	357,0	329,3	325,9	313,3	-16,1%	-3,8%
Dépôts à vue	180,2	167,6	212,4	219,9	222,4	209,2	200,5	193,9	-11,8%	-3,3%
Placements liquides ou à court terme	97,3	132,8	161,2	136,4	120,7	101,5	108,0	100,7	-26,2%	-6,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	37,2	22,3	23,1	29,2	31,5	30,9	37,9	37,7	29,3%	-0,3%
Placements indexés sur les taux de marché	60,1	110,5	138,0	107,2	89,2	70,6	70,1	62,9	-41,3%	-10,3%
dont comptes à terme	27,4	65,6	87,8	63,4	55,0	39,7	33,6	31,5	-50,2%	-6,0%
Epargne à long terme	18,5	17,9	17,1	17,2	13,9	18,7	17,4	18,8	8,8%	7,7%
Total actifs financiers	4 975,3	5 563,8	5 856,7	6 107,9	6 288,8	6 327,1	6 371,0	6 344,0	3,9%	-0,4%
Dépôts à vue	1 741,7	1 849,3	1 911,9	2 046,7	2 172,7	2 164,7	2 198,2	2 162,1	5,6%	-1,6%
Placements liquides ou à court terme	1 712,9	1 941,0	2 162,4	2 184,6	2 152,5	2 146,0	2 151,0	2 123,6	-2,8%	-1,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 211,3	1 255,2	1 348,9	1 437,4	1 458,8	1 447,3	1 493,6	1 495,1	4,0%	0,1%
Placements indexés sur les taux de marché	501,6	685,8	813,5	747,2	693,7	698,7	636,1	631,3	-15,5%	-0,8%
Epargne à long terme	1 520,8	1 773,6	1 782,4	1 947,7	1 963,6	2 016,4	2 021,7	2 058,3	5,7%	1,8%

Source : IEDOM

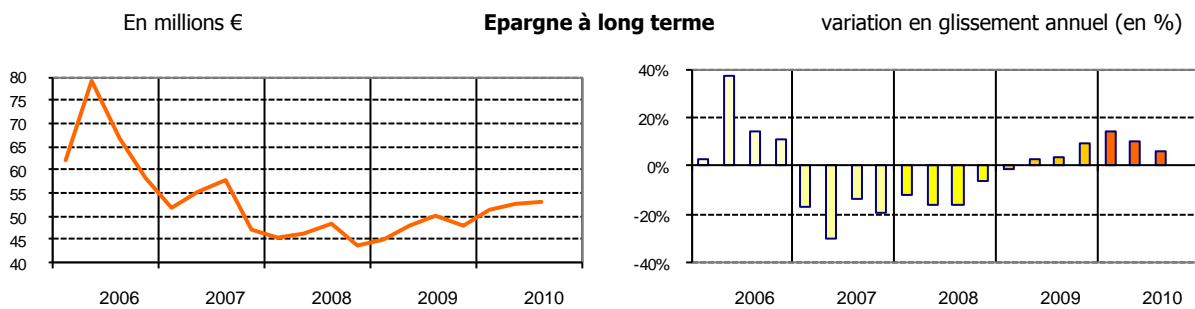
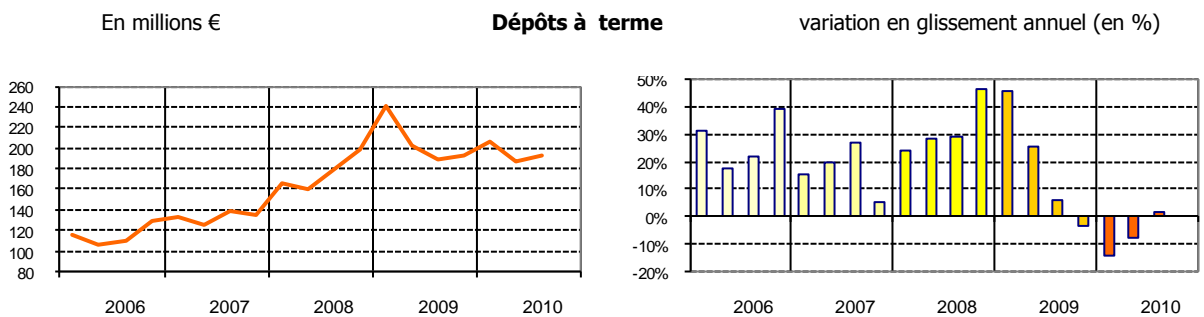
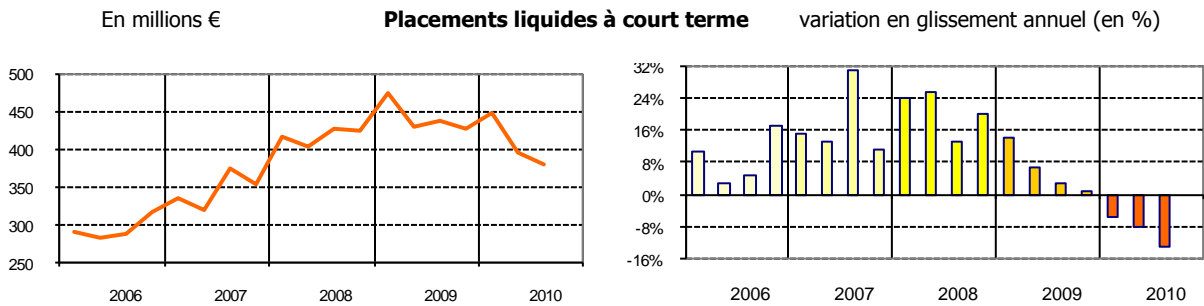
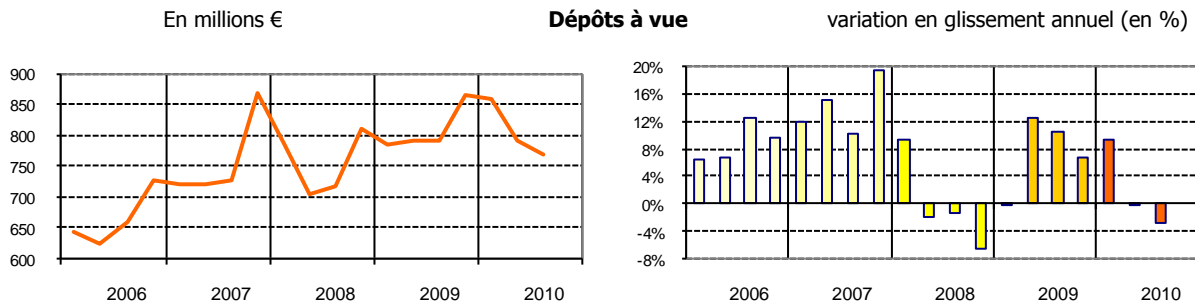
Ensemble des actifs financiers



Les placements des ménages



Les disponibilités des entreprises



4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

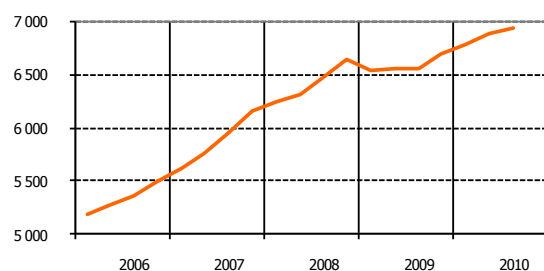
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

CCB Tous établissements	Montants en millions d'euros								Variations	
	sept 06	sept 07	sept 08	sept 09	déc 09	mars 10	juin 10	sept 10	an	trim
Entreprises	2 675,3	3 009,8	3 306,1	3 270,4	3 320,7	3 315,2	3 308,6	3 283,0	0,4%	-0,8%
Crédits d'exploitation	405,8	444,4	494,0	447,9	397,0	380,7	363,5	350,3	-21,8%	-3,6%
Créances commerciales	36,5	40,1	38,9	37,2	36,0	29,2	34,4	36,1	-3,1%	4,8%
Crédits de trésorerie	201,2	191,7	214,1	219,5	175,3	170,7	170,5	173,8	-20,8%	1,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	53,0	47,9	48,0	41,5	42,5	40,9	40,5	39,9	-3,9%	-1,7%
Comptes ordinaires débiteurs	141,9	179,7	214	168,1	160,7	158,7	135,1	117,7	-30,0%	-12,9%
Affacturage	26,2	33,0	29,7	23,1	25,0	22,1	23,5	22,8	-1,4%	-2,9%
Crédits d'investissement	994,9	1 163,5	1 317,7	1 251,0	1 325,5	1 312,5	1 345,7	1 333,3	6,6%	-0,9%
Crédits à l'équipement	812,8	967,1	1094,3	1054,4	1091,9	1073,4	1115,5	1104,1	4,7%	-0,7%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	103,2	114,0	111,9	100,9	102,2	104,3	130,4	28,1	27,0%	-1,8%
Crédit-bail	182,1	196,3	223,4	196,7	233,5	239,0	234,2	229,2	16,5%	-2,1%
Crédits à l'habitat	1 260,2	1 381,4	1 477,0	1 543,8	1 580,4	1 604,0	1 574,1	1 577,2	2,2%	0,2%
Autres crédits	14,4	20,5	17,5	27,6	17,8	18,1	25,3	22,2	-19,7%	-12,3%
Ménages	1 972,6	2 196,5	2 386,1	2 451,3	2 496,6	2 512,9	2 578,9	2 620,4	6,9%	1,6%
Crédits à la consommation	813,1	866,6	909,1	887,6	903,4	900,9	919,8	932,7	5,1%	1,4%
Crédits de trésorerie	733,2	787,4	825,9	806,7	829,4	824,5	842,4	854,6	5,9%	1,4%
Comptes ordinaires débiteurs	44,2	39,1	42,2	47,9	42,9	45,5	48,0	48,7	1,7%	1,6%
Crédit-bail	35,7	40,2	41,0	33,0	31,2	30,8	29,4	29,4	-11,1%	-0,2%
Crédits à l'habitat	1 157,9	1 327,0	1 474,7	1 562,1	1 591,7	1 610,5	1 657,7	1 686,3	7,9%	1,7%
Autres crédits	1,7	2,8	2,3	1,6	1,5	1,4	1,4	1,5	-5,6%	7,5%
Collectivités locales	585,3	588,6	616,4	630,5	660,7	703,8	740,9	749,6	18,9%	1,2%
Crédits d'exploitation	13,1	3,7	13,9	10,0	7,6	7,5	7,3	9,4	-6,6%	28,0%
Crédits de trésorerie	13,1	3,7	13,7	6,3	7,4	6,8	6,9	9,3	46,4%	33,9%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	0,2	3,7	0,2	0,7	0,4	0,1	ns	-80,8%
Crédits d'investissement	522,3	570,1	589,6	607,8	640,8	685,0	721,3	728,6	19,9%	1,0%
Crédits à l'équipement	521,4	569,1	588,8	607,2	640,2	684,5	720,9	728,1	19,9%	1,0%
Crédit-bail	0,9	1,0	0,9	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	-23,1%	-0,3%
Crédits à l'habitat	28,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-58,9%	0,0%
Autres crédits	21,0	14,7	12,8	12,6	12,3	11,3	12,3	11,6	-7,7%	-5,2%
Autres agents et CCB non ventilés	131,5	150,1	166,5	201,6	214,1	253,3	249,2	287,0	42,4%	15,2%
Total sain	5 364,8	5 945,0	6 475,1	6 553,7	6 692,1	6 785,1	6 877,6	6 939,9	5,9%	0,9%
Créances douteuses brutes	594,5	592,7	583,1	605,0	573,6	594,4	626,8	650,3	7,5%	3,7%
Créances douteuses nettes	226,5	214,9	215,6	248,1	230,9	240,7	269,4	285,0	14,8%	5,8%
Provisions	368,0	377,8	367,5	356,9	342,7	353,7	357,4	365,3	2,4%	2,2%
Encours total	5 959,2	6 537,6	7 058,2	7 158,7	7 265,7	7 379,5	7 504,4	7 590,2	6,0%	1,1%
<i>Taux de créances douteuses</i>	10,0%	9,1%	8,3%	8,5%	7,9%	8,1%	8,4%	8,6%	0,1pt	0,2pt
<i>Taux de provisionnement</i>	61,9%	63,7%	63,0%	59,0%	59,7%	59,5%	57,0%	56,2%	-2,8pt	-0,8pt

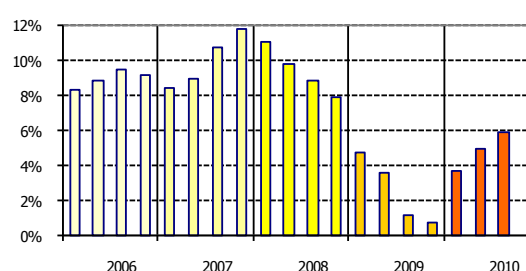
Source : IEDOM

Encours de crédit sain total

En millions €



variations en glissement annuel

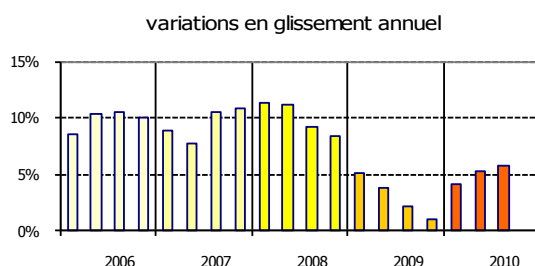
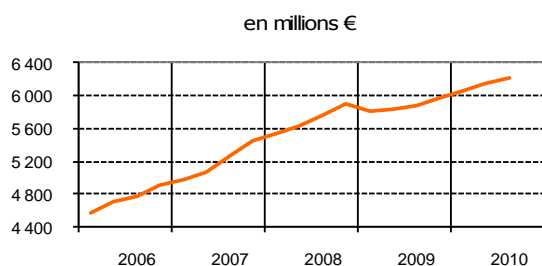


4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

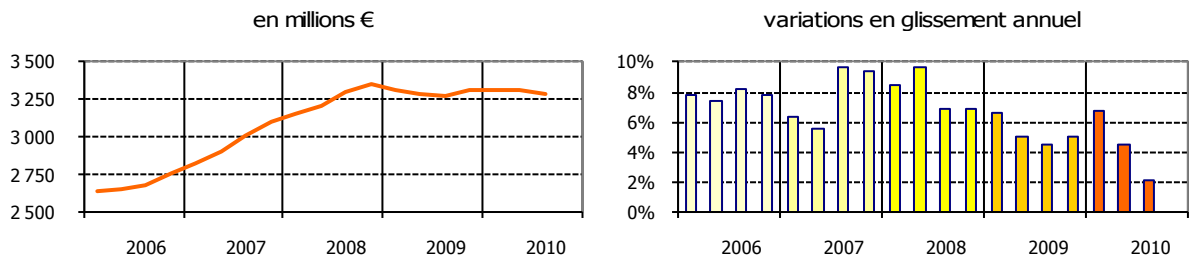
CCB Etablissements locaux	Montants en millions d'euros								Variations %	
	sept 06	sept 07	sept 08	sept 09	déc 09	mars 10	juin 10	sept 10	1 an	3 mois
Entreprises	2 282,2	2 536,1	2 802,2	2 826,9	2 816,3	2 812,4	2 811,3	2 794,7	-1,1%	-0,6%
Crédits d'exploitation	367,0	399,1	445,1	414,0	366,7	349,7	333,0	328,3	-20,7%	-1,4%
Créances commerciales	36,0	39,9	38,6	36,7	35,0	27,8	30,7	31,8	-13,3%	3,6%
Crédits de trésorerie	182,2	176,2	199,4	205,2	163,6	157,2	157,8	161,7	-2,12%	2,5%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	52,3	46,3	47,1	41,0	42,3	40,4	40,2	39,4	-3,9%	-1,8%
Comptes ordinaires débiteurs	123,2	150,2	177,5	149,1	143,0	142,7	121,0	112,0	-24,8%	-7,4%
Affacturage	25,6	32,8	29,7	23,1	25,0	22,1	23,5	22,8	-1,4%	-2,9%
Crédits d'investissement	647,6	742,5	868,7	845,3	855,1	843,1	882,2	870,1	2,9%	-1,4%
Crédits à l'équipement	550,6	638,5	757,7	750,6	764,0	752,0	792,5	783,7	4,4%	-1,1%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	65,0	64,9	63,4	56,5	55,6	57,3	79,6	77,0	36,3%	-3,4%
Crédit-bail	97,0	104,0	111,0	94,7	91,1	91,1	89,8	86,4	-8,7%	-3,7%
Crédits à l'habitat	1 253,2	1 374,0	1 470,9	1 540,0	1 576,7	1 601,5	1 570,8	1 574,0	2,2%	0,2%
Autres crédits	14,4	20,5	17,5	27,6	17,8	18,1	25,3	22,2	-19,7%	-12,3%
Ménages	1 946,7	2 174,5	2 367,5	2 427,9	2 474,6	2 491,3	2 563,4	2 603,0	7,2%	1,5%
Crédits à la consommation	812,4	866,2	908,8	887,1	903,2	900,7	910,3	921,1	3,8%	1,2%
Crédits de trésorerie	733,2	787,3	825,8	806,7	829,4	824,5	833,0	843,2	4,5%	1,2%
Comptes ordinaires débiteurs	43,5	38,7	41,9	47,4	42,7	45,4	47,8	48,5	2,4%	1,4%
Crédit-bail	35,7	40,2	41,0	33,0	31,2	30,8	29,4	29,4	-11,1%	-0,2%
Crédits à l'habitat	1 132,6	1 305,4	1 456,4	1 539,3	1 569,9	1 589,1	1 651,8	1 680,4	9,2%	1,7%
Autres crédits	1,7	2,8	2,3	1,6	1,5	1,4	1,4	1,5	-5,6%	7,5%
Collectivités locales	458,7	453,6	479,1	494,1	522,0	571,2	605,3	615,2	24,5%	1,6%
Crédits d'exploitation	1,2	3,7	9,7	9,5	7,3	7,5	7,3	9,4	-1,3%	28,0%
Crédits de trésorerie	1,2	3,7	9,5	5,8	7,2	6,8	6,9	9,3	59,0%	33,9%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	0,2	3,6	0,2	0,7	0,4	0,1	ns	ns
Crédits d'investissement	407,8	435,1	456,5	472,0	502,4	552,4	585,7	594,2	25,9%	1,4%
Crédits à l'équipement	407,4	434,8	456,1	471,8	502,1	552,2	585,5	593,9	25,9%	1,4%
Crédit-bail	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	ns	ns
Crédits à l'habitat	28,8	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	21,0	14,7	12,8	12,6	12,3	11,3	12,3	11,6	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	90,8	112,5	113,0	138,3	147,8	181,2	177,7	216,8	56,7%	22,0%
Total sain	4 778,4	5 276,7	5 761,8	5 887,3	5 960,7	6 056,1	6 157,78	6 229,6	5,8%	1,2%
Créances douteuses brutes	517,3	527,0	524,9	549,3	509,2	531,4	562,3	582,0	6,0%	3,5%
Créances douteuses nettes	149,4	149,3	157,4	192,4	166,5	177,7	204,9	216,7	12,6%	5,8%
Provisions	368,0	377,8	367,5	356,9	342,7	353,7	357,4	365,3	2,4%	2,2%
Total brut	5 295,7	5 803,8	6 286,7	6 436,6	6 469,9	6 587,5	6 720,1	6 811,6	5,8%	1,4%
<i>Taux de créances douteuses</i>	9,8%	9,1%	8,3%	8,5%	7,9%	8,1%	8,4%	8,5%	0 pt	0,2 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	71,1%	71,7%	70,0%	65,0%	67,3%	66,6%	63,6%	62,8%	-2,2 pt	-0,8 pt

Source : IEDOM

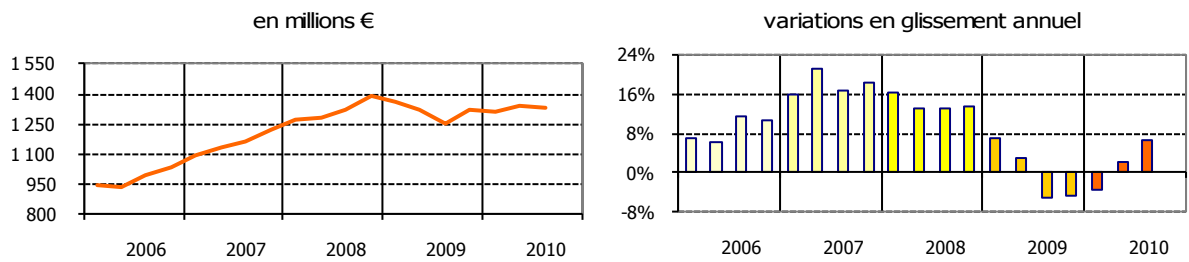
Encours de crédit sain des EC locaux



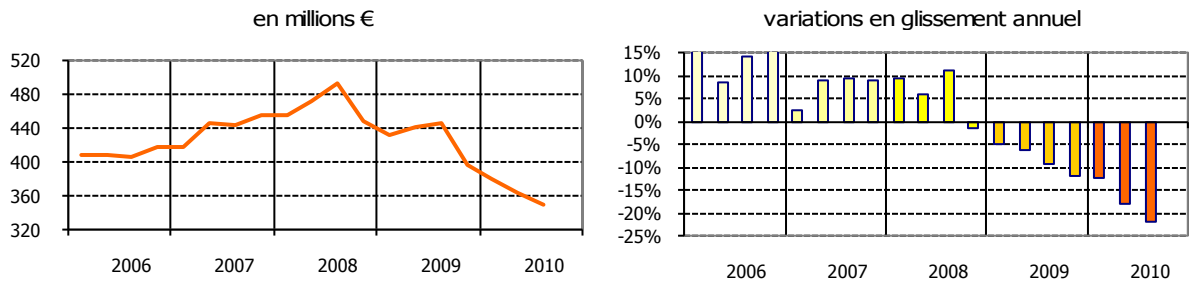
Ensemble des concours sains



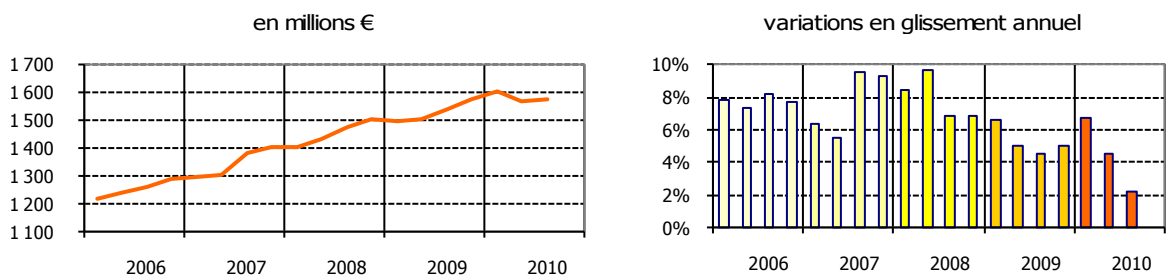
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation

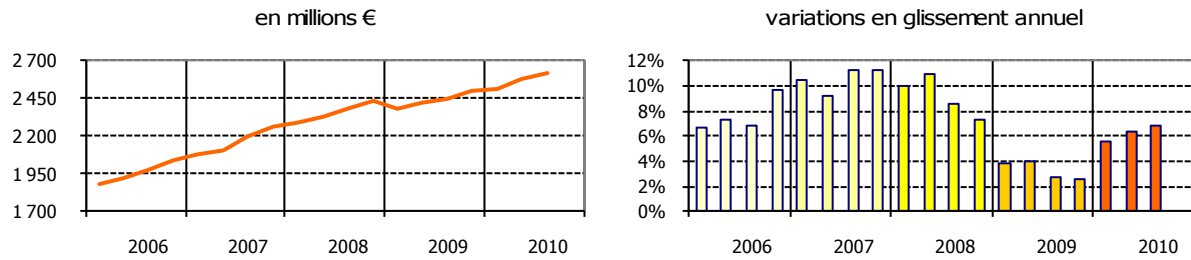


Crédits immobiliers



L'endettement des ménages

Ensemble des concours sains



Crédits à l'habitat



Crédits à la consommation



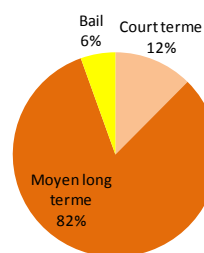
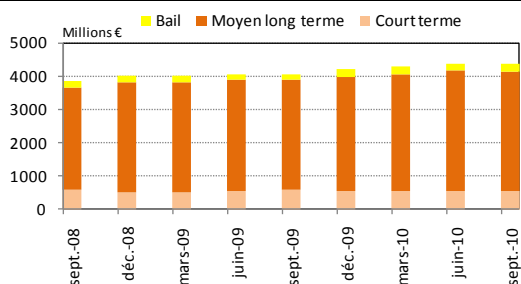
L'évolution des créances douteuses brutes

Créances douteuses brutes

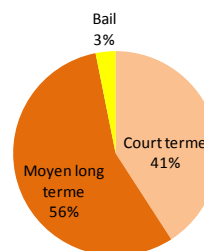
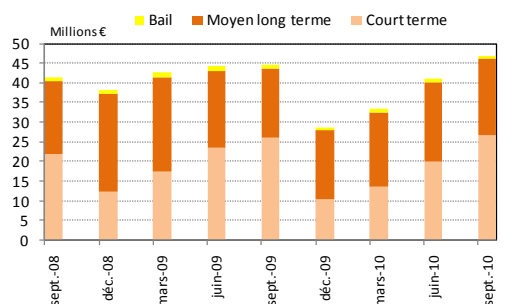


5. Risques sectoriels¹

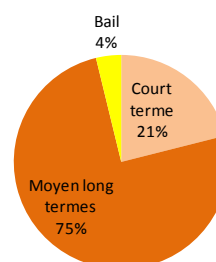
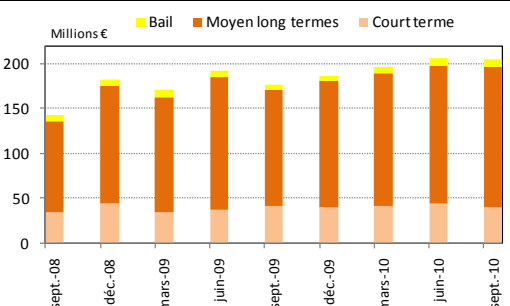
Evolution globale



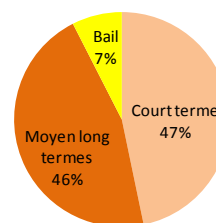
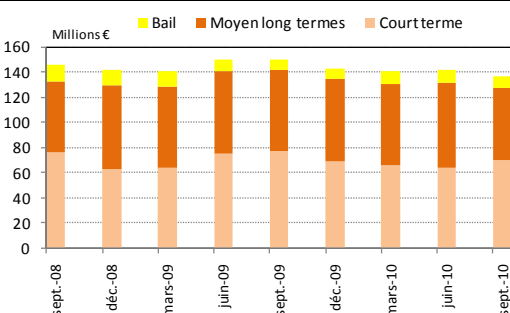
Secteur primaire



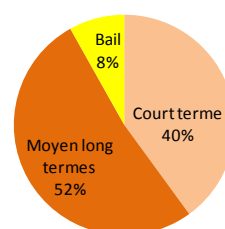
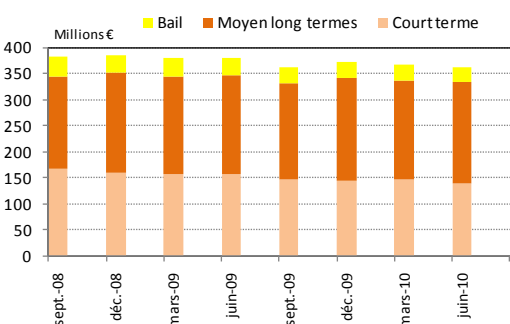
Industrie



Construction

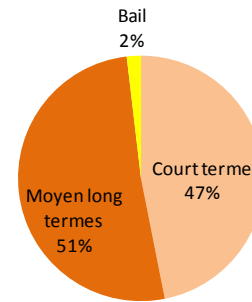
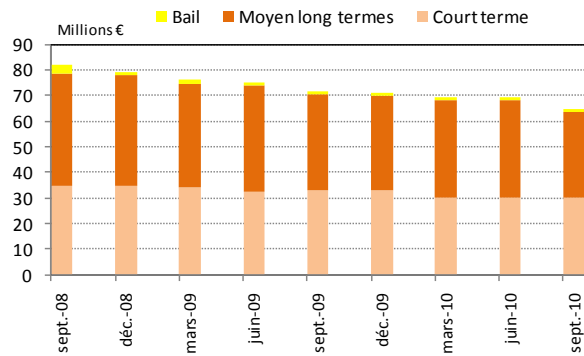


Commerce

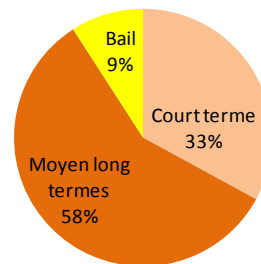
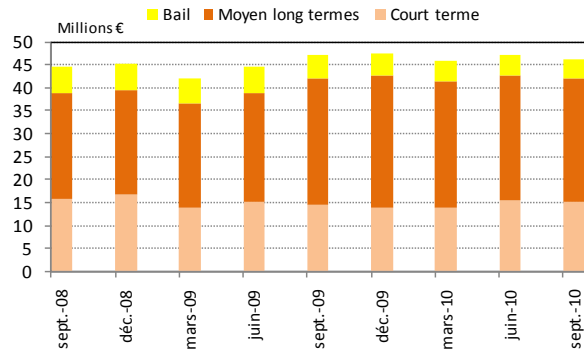


¹ Les données présentées ici sont issues du Service Central des Risques de la Banque de France et ne comprennent pas les engagements de hors bilan ni les encours titrisés.

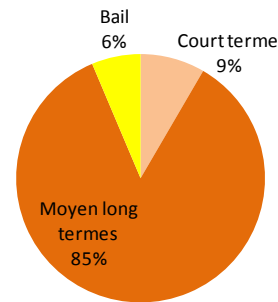
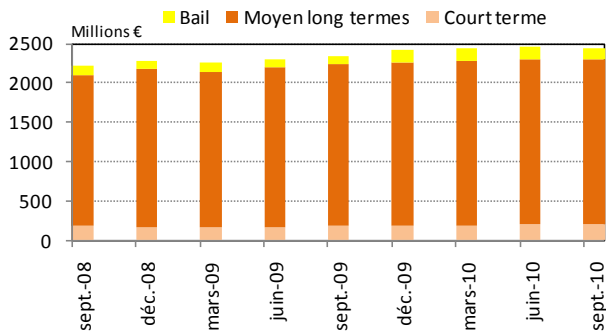
Hôtels - restaurants



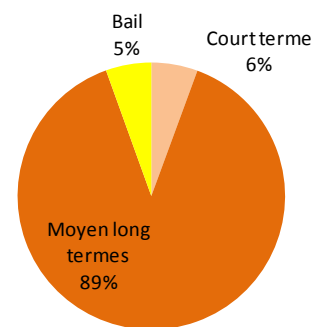
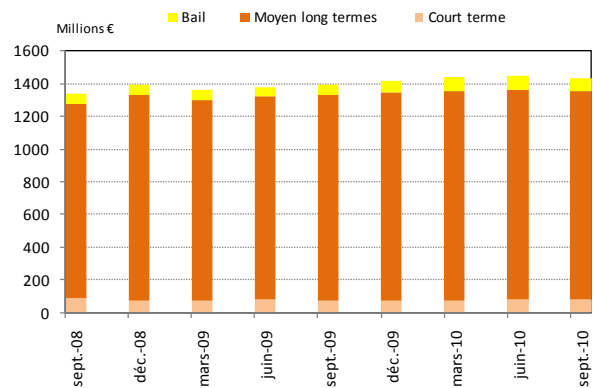
Transports



Services



dont Immobilier

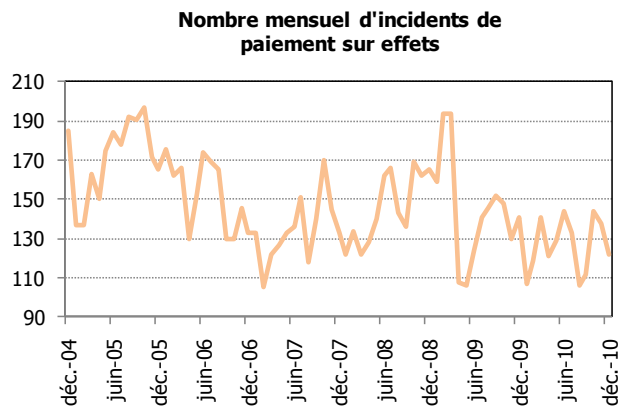
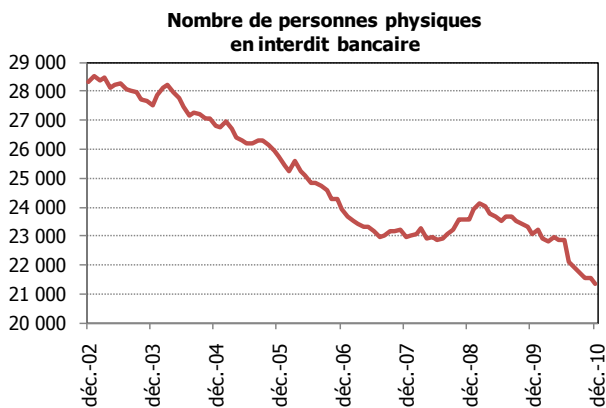


6. Indicateurs de vulnérabilité

Principaux indicateurs de vulnérabilité recensés sur la place bancaire locale

	nombre	var an. %	var an. abs.
Incidents de paiement sur effets (IPE) 31 décembre 2010			
Cumul annuel des IPE en nombre	1 516	-13,0%	-227
Cumul annuel des IPE en milliers €	16 375	-11,2%	-2 120
Interdits bancaires 31 décembre 2010			
Nombre de personnes morales interdites bancaires	2 937	-2,7%	-82
Personnes physiques interdites bancaires	21 357	-7,5%	-1 728
Surendettement 31 décembre 2010			
Nombre de dossiers déposés (cumul annuel)	350	18,6%	55
Décisions de retrait de cartes bancaires 31 décembre 2010			
Cumul annuel du nombre de retraits de CB	5 704	14,9%	741

Source : Banque de France, IEDOM



Source : Banque de France, IEDOM

7. Rappel des taux

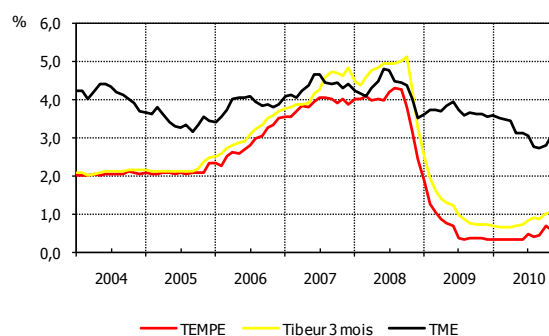
7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er février 2011)		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/05/09)	100%	Livret A et bleu 2,00%	LDD 2,00%	LEP 2,50%
Taux de la facilité de dépôt (08/04/09)	0,25%	PEL* 2,50%	CEL* 1,25%	
TAUX D'INTERET LEGAL				
Taux de la facilité de prêt marginal (13/05/09)	1,75%	ANNEE 2010 (JO du 03/02/11)		0,38%
		ANNEE 2009 (JO du 11/02/10)		0,65%

* Hors prime d'Etat

Source : Banque de France

7.2 Principaux taux de marché



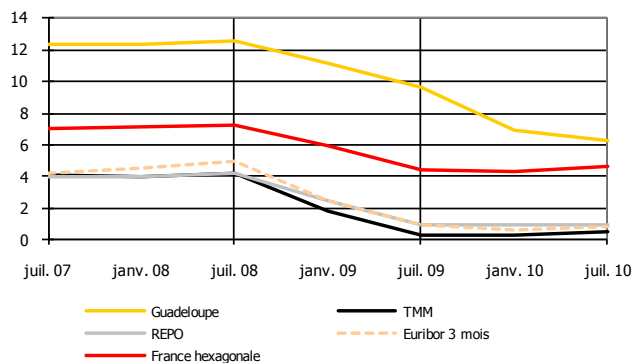
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés

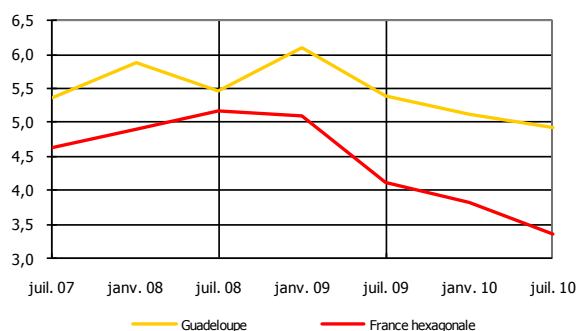
en %	janv 2009	juil 2009	janv 2010	juil 2010	Var. en pts 6 mois	1 an
Crédits CT						
Escompte	8,53	5,90	5,90	3,87	-2,03	-2,03
Découvert	11,19	9,59	6,94	6,32	-0,63	-3,27
Autres crédits CT	9,14	7,16	6,85	6,56	-0,29	-0,60
Total crédits CT	10,20	8,21	6,57	5,49	-1,08	-2,72
Crédits MT et LT	6,10	5,38	5,11	4,93	-0,18	-0,45
ENSEMBLE	7,78	6,57	5,69	5,14	-0,54	-1,42

Source : IEDOM

Taux des découverts



Taux des crédits à moyen et long termes



Source : IEDOM, Banque de France

7.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1996.

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 4 ^{ème} trim. 2010 par les établissements de crédit	Plafond de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers		
	- Prêts à taux fixe	4,13%	5,51%
	- Prêts à taux variable	3,72%	4,96%
	- Prêts relais	4,41%	5,88%
	Autres prêts aux particuliers		
- Prêts ≤ 1524 € (*)	15,98%	21,31%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	14,75%	19,67%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	5,83%	7,77%	
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises		
- Découverts en compte (**)	10,33%	13,77%	

L'article 7 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a supprimé la référence à un taux de l'usure, excepté pour les découverts, pour les prêts aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale.

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

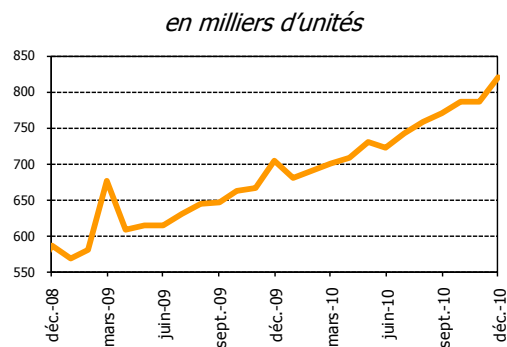
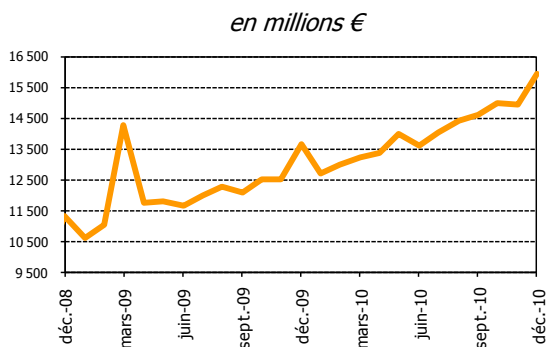
(**) ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Source : Banque de France

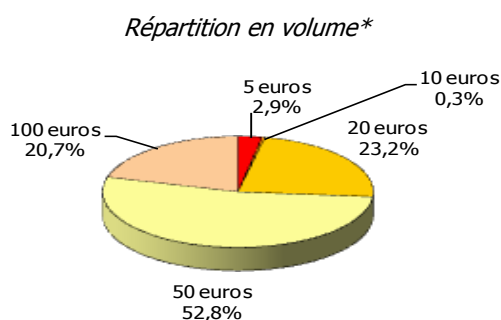
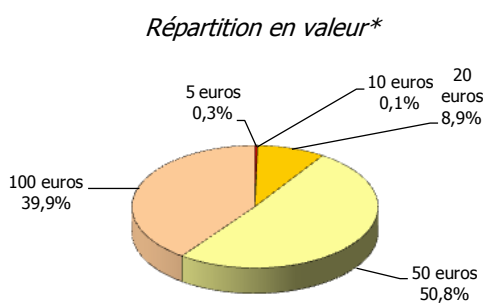
8. Monnaie fiduciaire

8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets



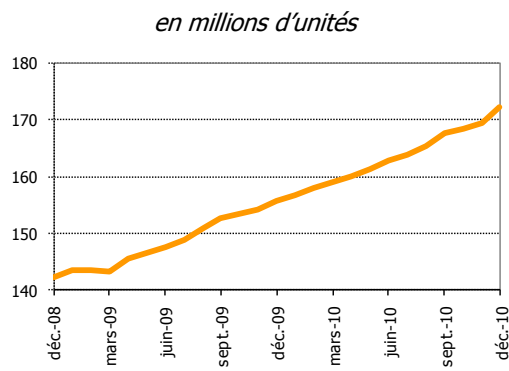
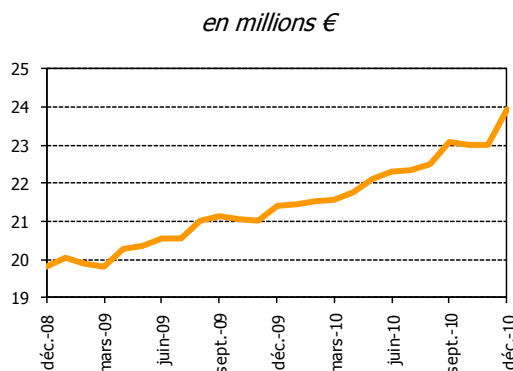
Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2010



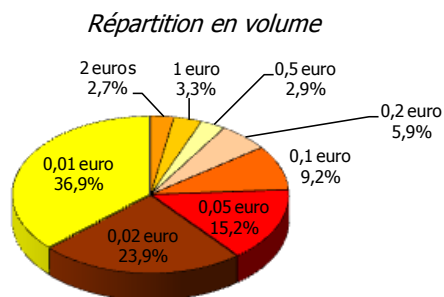
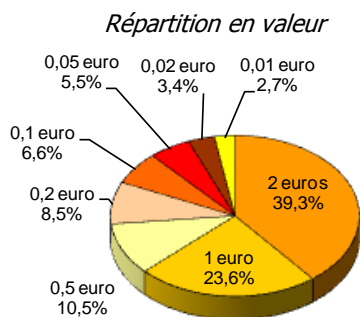
* hors billets de 200 et 500 euros (la contribution étant négative)

8.2 Emission de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces



Répartition par coupure de l'émission nette de pièces au 31 décembre 2010



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Charles APANON

Guy DELAMAIRE

Lorry HAJJAR

Michelle MINATCHY

Eric MORIAME

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Parc d'activités La providence – ZAC de Dothémare - 97 139 LES ABYMES
Téléphone : 0590.93.74.00 – télécopie : 0590.93.74.25
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Yves BARROUX
Responsable de la rédaction : Charles APANON
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer le 17 février 2011
Dépôt légal : février 2011 - n° ISSN : 0296-3116